Description

La dessinatrice ou le dessinateur réalisent des dessins techniques pour des projets de planification du territoire ou de construction, selon les directives des architectes, paysagistes ou urbanistes-aménagistes. Elles et ils préparent et gèrent les documents de planification, et selon leur orientation, se spécialisent dans l'architecture, le génie civil, l'architecture d'intérieur, la planification du territoire ou l'architecture paysagère.

Leurs principales activités consistent à :

Domaines de compétences selon l'orientation

- architecture: établir des plans d'exécution et de détails pour la construction, la transformation ou la rénovation de tous types de bâtiments (immeubles, centres commerciaux, bureaux etc.)
- génie civil: établir des plans d'exécution pour la construction d'ouvrages d'art ou de voies de communication (ponts, tunnels, infrastructures routières, installations hydrauliques, etc.)
- architecture d'intérieur: établir des plans pour des projets d'aménagement et de transformation d'intérieurs de bâtiments (logements, locaux commerciaux, etc.)
- architecture paysagère: établir des plans pour des espaces verts publics ou privés dans les domaines de l'habitat, du travail, des loisirs, du tourisme ou encore de la protection de la nature
- planification du territoire: établir des plans d'exécution et de détails pour l'urbanisme et la mobilité (aménagement de quartiers, de villes etc.)

Élaboration des plans

- prendre connaissance des projets préparés par les architectes, les ingénieurs en génie civil, les urbanistes-aménagistes, etc.
- réaliser des plans et des modèles numériques pour des projets de construction sur ordinateur avec des programmes de CAO (conception assistée par ordinateur)
- dessiner des plans et des modèles à la main ou à l'aide d'un logiciel CAO
- écrire à la main des idées, des solutions ou des détails de construction ou faire des croquis sur une tablette
- effectuer, si nécessaire, des mesures sur place

Réalisation

- rédiger les descriptifs du projet, planifier les délais de réalisation
- participer au choix des matériaux
- élaborer des solutions techniques pour certaines parties du projet, en effectuant des calculs et en tenant compte des propriétés chimiques et physiques des matériaux utilisés
- appliquer les normes établies par la législation en matière de construction
- communiquer et présenter des solutions; si nécessaire, procéder à des ajustements
- tenir compte des critères écologiques et de durabilité lors de la planification
- contrôler l'exécution des travaux sur le chantier et la livraison des matériaux dans les délais impartis
- réaliser diverses tâches administratives (créations d'offres, rapports, inventaires etc.

Environnement de travail

Les dessinatrices et dessinateurs travaillent dans des bureaux d'études privés ou au sein de l'administration publique, par exemple pour le service des bâtiments ou de l'aménagement d'une ville ou d'un canton. Elles et ils travaillent en étroite collaboration avec des spécialistes de leur domaine, tels que des architectes, des maîtres d'œuvre ou des ingénieurs. Principalement dans les bureaux, ces professionnels se rendent également sur les chantiers pour suivre les travaux. Leurs horaires de travail sont en principe réguliers. Selon les projets réalisés, la grandeur et l'organisation du bureau technique, elles et ils peuvent être amenés à s'occuper d'un dossier, de l'esquisse d'un projet à sa réalisation.

Formation

La formation de dessinatrice ou de dessinateur s'acquiert par un apprentissage en entreprise ou en école à plein temps, dans l'une des orientations suivantes: Architecture, Architecture d'intérieur, Architecture paysagère, Génie civil ou Planification du territoire.

Lieux

En entreprise

- Formation pratique (3 à 4 jours par semaine)
- Formation théorique (1 à 2 jours par semaine) à l'école professionnelle (orientations génie civil et architecture) ou dans une classe intercantonale romande (Neuchâtel pour planification du territoire, Morges (VD) pour architecture paysagère, Genève pour architecture d'intérieur);
- Cours interentreprises (entre 15 et 20 jours sur 4 ans, selon l'orientation)

En école à plein temps

- Théorie et pratique à Genève pour les orientations génie civil, architecture et architecture d'intérieur.

Pour plus de détails,
consulter orientation.ch/ecoles.

Durée

- 4 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

- Certificat fédéral de capacité (CFC) de dessinatrice ou dessinateur, avec mention de l'orientation.

Contenu (sur 4 ans)

- Élaboration de principes de base et de solutions possibles
- Création de modèles numériques et réalisation de plans
- Création de visualisations et de maquettes
- Assistance aux responsables de projet

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

© SDBB | CSFO - orientation.ch - 31.03.2025

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Bonne représentation spatiale
- Aptitude à travailler en équipe
- Aptitude pour le calcul
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Facilité pour le dessin
- Précision et minutie
- Sens esthétique
- Esprit méthodique

Perspectives professionnelles

Les dessinatrices et dessinateurs trouvent des emplois dans des bureaux privés d'architecture, de génie civil, de planification du territoire ou de paysagisme ou encore dans les administrations publiques. L'offre de places d'apprentissage diffère selon la spécialisation et la recherche d'une place demande souvent beaucoup d'efforts. Une fois leur formation terminée, ces professionnels ont de bonnes chances sur le marché du travail, mais les perspectives professionnelles dépendent fortement de l'évolution du secteur de la construction. Après quelques années d'expérience, elles et ils peuvent accéder à des postes à responsabilité et fonctionner comme chef-fe de bureau ou encore surveillant-e de chantier. Les dessinatrices et dessinateurs peuvent également être amenés à diriger, coordonner et contrôler le travail d'une équipe et à assurer un suivi sur les chantiers.

Perfectionnement

Les dessinatrices et dessinateurs peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- apprentissage complémentaire dans une autre orientation du CFC
- diplôme de technicien-ne ES en planification des travaux, en conduite des travaux
- brevet fédéral de technicien-ne en géomatique, d'écobiologiste de la construction
- diplôme fédéral d'entrepreneur-se-construction, de directeur-trice des travaux
- Bachelor of Science HES-SO en génie civil, en géomatique, en architecture du paysage
- Bachelor of Arts HES-SO en architecture, en architecture d'intérieur
- etc.

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Dessinateur en construction microtechnique CFC/Dessinatrice en construction microtechnique CFC
- Géomaticien CFC/Géomaticienne CFC
- Maquettiste d'architecture CFC/Maquettiste d'architecture CFC
- Projeteur en technique du bâtiment chauffage CFC/Projeteuse en technique du bâtiment chauffage CFC
- Projeteur en technique du bâtiment sanitaire CFC/Projeteuse en technique du bâtiment sanitaire CFC
- Projeteur en technique du bâtiment ventilation CFC/Projeteuse en technique du bâtiment ventilation CFC
- Projeteur frigoriste CFC/Projeteuse frigoriste CFC

Adresses

Centre de formation professionnelle Arts (CFP Arts Genève)
Rue Necker 2
1201 Genève
Tél.: +41 22 388 50 00
https://cfparts.ch

Centre de formation professionnelle Construction (CFPC)
Section Conception et Planification
Chemin Gérard-de-Ternier 18
CFPC-Ternier
1213 Petit-Lancy
Tél.: +41 22 388 82 11
https://edu.ge.ch/site/cfpc

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)
Pôle Artisanat et Services (CPNE-AS)
Rue de la Maladière 84
Site Maladière
2002 Neuchâtel 2
Tél.: +41 32 717 40 20
https://www.cpne.ch

Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM)
Avenue de Marcelin 31
1110 Morges
Tél.: +41 21 316 03 20
https://www.cepm.ch

Plavenir
Kapellenstrasse 14
3001 Berne 1
Tél.: +41 58 796 99 92
https://profession-dessinateur.ch/